

Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le 23/04/2025, se réunit dans la salle conseil, sous la présidence de Mme Isabelle FOURNIER, Maire.

Présents : Irène BADIN, Samuel BARGE, Anne-Cécile BOROT, Françoise CHANAS, Maxime DURAND, Gérard GALLAY, Isabelle FERROUD, Eric SALLAMAND, Yoann SAUGEY, Narjès VELLA

Excusés :

Maryline DE ROECK a donné pouvoir à Isabelle FOURNIER

Didier MOLITOR a donné pouvoir à Samuel BARGE

Cyril PUSNIAK a donné pouvoir Yoann SAUGEY

Evelyne SCHMITT-MARTINON a donné pouvoir à Maxime DURAND

Cécile VANTREPOL a donné pouvoir à Anne-Cécile BOROT

Nicolas VIVET a donné pouvoir à Eric SALLAMAND

Sébastien TERRIER

Vanessa MARBOEUF

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Isabelle FOURNIER, présidente ouvre la séance à 19h00.

Enregistrement de la séance.

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE :

Yoann SAUGEY a été nommé secrétaire de séance

QUORUM :

Le quorum est atteint le conseil municipal peut débiter.

APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Procès-verbal du conseil municipal du 01/04/2025 a été transmis à l'ensemble des membres. Aucune objection n'étant soulevée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DEL 2025 05 001 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES ASSOCIATIONS

- Subvention Concert au manège

L'association « Concerts au manège » dont le siège est sur la commune de Saint-Victor de Cessieu a pour objet de promouvoir la musique sous toutes ses formes, exécutées par de jeunes talents.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, animation musicale en milieu rural, elle a sollicité auprès de la commune une aide financière de 1 100 €.

Au vu, de la demande,

Compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Il est proposé au conseil municipal,

D'ACCORDER à l'association « Concerts au manège » une subvention de 1 100 €.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

- Subvention Comité des fêtes

L'association « comité des fêtes » dont le siège est sur la commune de Saint-Victor de Cessieu a pour objet d'organiser des manifestations festives.

Dans le cadre de sa programmation, elle a sollicité auprès de la commune une aide financière de 4 500 €.

Au vu, de la demande,

Compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Il est proposé au conseil municipal,

D'ACCORDER à l'association « comité des fêtes » une subvention de 4 500 €.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

- Subvention « la vedette »

L'association « La Vedette » dont le siège est sur la commune de Saint-Victor de Cessieu a pour objet la pratique du basket.

Elle a sollicité auprès de la commune une aide financière de 3 174€ pour la mise en place d'un panneau d'affichage réglementaire à la pratique du basketball au niveau régional et de son entretien.

L'ensemble des membres du Conseil municipal ont souhaité accorder cette aide.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Compte tenu de la nature du projet, ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

- Subvention Bad and Pong

L'association « Bad and Pong » dont le siège est sur la commune de Saint-Victor de Cessieu a pour objet la pratique du ping-pong.

Dans le cadre de sa programmation, elle a sollicité auprès de la commune une aide financière de 1 200 € pour l'équipement de tenues et de matériel.

Au vu, de la demande,

Compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider.

Il est proposé au conseil municipal,

D'ACCORDER à l'association « » une subvention de 1 200 €.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

DEL 2025 05 002 JURES D'ASSISES 2026

Madame le Maire rappelle les dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale "Dans chaque commune, le maire, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription.

Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint, l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit.

Lorsque l'arrêté préfectoral de répartition a prévu un regroupement de communes, le tirage au sort est effectué par le maire de la commune désignée dans l'arrêté du préfet. Il porte sur l'ensemble des listes électorales des communes concernées

Pour le département de l'Isère, le Préfet a déterminé le nombre de jurés d'assises pour l'année 2026 par arrêté en date du 14/04/2025 à 1 010 jurés.

Pour la commune de Saint-Victor de Cessieu, le nombre de jurés a été fixé à 2.

Madame le Maire proposera de procéder publiquement au tirage au sort des 6 électeurs. Elle rappelle qu'il ne convient de ne pas retenir les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2026, personnes nées après le 31/12/2004.

Le maire devra avertir par courrier les personnes tirées au sort. Il doit leur adresser un questionnaire à compléter avant le 15 juillet 2025.

Il les informe qu'elles peuvent demander, par lettre simple, avant le 1^{er} septembre au président de la commission prévue à cet effet, d'être dispensées des fonctions de juré en raison de leur âge ou de leur résidence. Sont ainsi dispensées les personnes âgées de plus de 70 ans ou n'ayant pas leur résidence principale dans le département siège de la cour d'assises, lorsqu'elles en font la demande.

Il est proposé au conseil municipal,

DE PROCÉDER au tirage au de la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2026 à l'aide du logiciel élections.

DEL 2025 05 003 TARIFS CIMETIERE

Mme le Maire propose de modifier les tarifs du cimetière :

	Actuels	A compter du 1 ^{er} mai 2025
Concession simple 2,5m ² : 15 ans	101,25 €	200 €
Concession double 5m ² : 15 ans	202,50 €	400 €
Concession simple 2,5 m ² : 30 ans	202,50 €	400 €
Concession double : 5 m ² - 30 ans	405 €	800 €
Columbarium : 15 ans – à compter de	565 €	600 €
Columbarium : 30 ans	1 130 €	1 200 €
Minitombe : 30 ans	565 €	1 200 €
Minitombe : 15 ans	-	600 €
Jardin du souvenir : plaque + gravure	100 €	100 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré :

Abstention : 0

Opposition : 0

Approbation : 17

Adopte les tarifs.

COMPTE-RENDU DES ADJOINTS

AFFAIRES SCOLAIRES

Narjès VELLA

- Le règlement du service périscolaire est appliqué à la lettre et fait des mécontentements
- Réunion prochainement pour voter les exclusions définitives des enfants non respectueux
- Clôture de l'étude des impayés
- Un exercice d'évacuation incendie est prévu prochainement pour les agents du service périscolaire

URBANISME

Yoann SAUGEY

- Présentation des demandes d'urbanisme 2025 :

URBANISME 2025

	Total	Refus	Accord avec prescriptions	Favorable
Déclaration Préable	16	1	14	1
Panneaux solaires	6		6	
Clotures	3		3	
Piscine	1		1	
Division	1		1	
Rénovation thermique	2		2	
Autres	3	1		1
Certificat d'urbanisme	24	1		23
Type A (information)	23			
Type B (opérationnel)	1			
Permis de Construire	0	0	0	0
Villa	0			
Hangar Agricole	0			
Creation 2 appartements	0			
Extension d'habitation et garages	0			
Changement de destination	0			
Autres	0			

Déclaration Préable	16
Certificat d'urbanisme	24
Permis de Construire	0
Total	40



■ Panneaux solaires ■ Clotures
■ Piscine ■ Division
■ Rénovation thermique ■ Autres

- Avertisseur sonore et lumineux sont installés en attente de programmation
- Nettoyage de la boucle et traçage du labyrinthe végétal
- Problème de fuite au gymnase

ANIMATIONS

Maxime DURAND

- Foire du 8 mai organisée par le comité des fêtes – 80 exposants
- Cérémonie du 8 mai 2025 aux monuments aux morts à 11h15 et pot de l'amitié sur la foire à 11h30 à la buvette du comité des fêtes.
- Festival Humour et Rock prévu en novembre 2025 avec la commune de Torchefelon
- Info Syclum : beaucoup de dépôts sauvages et plaintes des habitants
- Championnats de France de cyclisme avenir prévu le 8 août 2025, besoin de bénévoles

VOIRIE / BOIS ET FORET

Eric SALLAMAND

- Devis panneau de signalisation LED près du cimetière a été signé
- Travaux de broyage et nettoyage effectué
- Chêne en forêt de Vallin a été malencontreusement coupé, arbre que la commune souhaite ait valoriser
- 13 mai 2025 : réunion pour déterminer les arrêts de car
- Piégeages des frelons : en cours

COMMUNICATION

Isabelle FOURNIER

- Bulletin municipal en cours
- Formation sur le site internet
- Borne tactile à mettre en place
- Dépouillement du concours participatif dans 2 jours
- Un concours de dessin sera organisé sur le thème du pou
- Le CCAS relance une tombola lors de la foire du 8 mai 2025

CULTURE

Samuel BARGE

- 24 mai 2025 : atelier décoratif
- 21 juin 2025 : Fête de la musique
- 19 juillet 2025 : Saint-Victorienne avec un sculpteur
- 21 septembre 2025 : journée du patrimoine
- 15 novembre 2025 : festival humour et rock

DIVERS

Isabelle FOURNIER

- La mairie sera fermée pour le pont de l'ascension, le vendredi 30 mai 2025.
- Le recrutement d'un agent technique est en cours
- 3 jeunes de la commune ont été embauchés pour les vacances sur des chantiers de 20 h/semaine.
- 7 mai 2025 : inauguration et visite de la centrale solaire de Cessieu par les élus
- Des photos de la commune seront prochainement prises par drone gracieusement.
- Le 16 juillet 2025 : organisation d'une journée pour la jeunesse autour du sport

FIN DE SEANCE : 22 h 00

Saint-Victor de Cessieu, le 22 mai 2025

La Présidente,


Isabelle FOURNIER



Le Secrétaire de séance,

Yoann SAUGEY